

ZONE 0032

## ○ LE MORNE BIGOT, LE MORNE LÉONE, LES FONDS CHÂTAIGNES

### > DESCRIPTION

Assez vaste ensemble boisé (97,29 hectares) couvrant les pentes sud à sud-ouest du Morne Bigot et du Morne Léone, et constitué de forêts moyennement humides ou mésophiles d'horizon intermédiaire ou inférieur d'une grande diversité dynamique et spécifique.

### > INTÉRÊTS

La plus grande partie du massif forestier est constituée de forêts secondaires évoluées à Bois-savonnettes (*Lonchocarpus violaceus*), Poiriers (*Tabebuia heterophylla*) et Mapous (*Pisonia fragrans*) dans lesquelles survivent ou tentent de se réinstaller des espèces arborées rares et intéressantes comme l'Angelin (*Andira inermis*) en fond de vallées, l'Acomat franc (*Sideroxylon foetidissimum*) sur certaines pentes inaccessibles, le Sablier (*Hura crepitans*) sur le Morne Léone, la Moracée Brosimum Alicastrum, ça et là. Rappelons que les botanistes de la Martinique ne connaissent, dans toute cette île, que deux stations forestières naturelles du Sablier : celle signalée ci-dessus et une autre au pied du Morne Aca, dans le fond de la Ravine GrandJean.



Anse d'Arlet, le Morne Bigot



Feuilles de sablier Hura Crepitans

### > AMÉNAGEMENTS ET PROTECTION

La très forte déclivité du secteur, la qualité sauvage du paysage (élément du patrimoine martiniquais en voie de disparition dans l'indifférence et l'inconscience générale), la présence d'essences forestières nobles en voie de disparition dans l'île (car adaptées aux forêts du sud de plus en plus sacrifiées aux villas...) militent en faveur du classement de tout le secteur en zone 2ND du PLU, en espace boisé classé et en zone faisant l'objet d'un Arrêté Préfectoral de Conservation de Biotope.



# LE MORNE BIGOT, LE MORNE LÉONE, LES FONDS CHÂTAIGNES

